

3 bonnes raisons de choisir le **Prêt Courte Échelle** !

- ◆ Devenez propriétaire du bien que vous désirez sans attendre la revente de votre logement actuel!
- ◆ Évitez les moins values d'une revente précipitée.
- ◆ Aucune inscription hypothécaire n'est requise.

*Crédit Immobilier de France,
l'expérience qui donne vie à
vos projets.*

Depuis 1908, plus de deux millions de personnes nous ont fait confiance pour financer leur accession à la propriété.

Acteur reconnu depuis longtemps sur le marché immobilier local, partenaire privilégié de l'État pour la distribution des prêts réglementés, le Crédit Immobilier de France est le spécialiste qui sait trouver une réponse personnalisée pour satisfaire chacun de ses clients.

> Votre contact

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'emprunteur les sommes versées.

Crédit Immobilier de France est une marque collective utilisée par les sociétés affiliées au réseau des Sociétés Anonymes de Crédit Immobilier dont la liste est disponible à la Chambre Syndicale des Sociétés Anonymes de Crédit Immobilier sise 26-28 rue de Madrid - 75384 Paris cedex 08.

Publicité uniquement disponible en agence.

CIFICIOEDE_12_04
* BON ANGLE - R.C. Pontoise B 329 254 874



Prêt Courte Échelle

Le coup de pouce
pour saisir une opportunité !



CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE
Le spécialiste du crédit immobilier

Achetez, vendez :

changez de logement sans attendre!

Un financement adapté...

◆ Vous avez décidé d'acheter un nouveau logement, vous avez déjà conclu l'opération immobilière que vous souhaitez financer, et vous voulez revendre l'appartement ou la maison dont vous êtes déjà propriétaire.

Par ailleurs, le prix de vente de votre bien actuel est supérieur à celui de votre nouvelle acquisition. Vous n'avez donc pas besoin d'emprunter plus.

...Pour acheter tout de suite votre nouveau logement...

◆ Pas de problème, le prêt Courte Échelle vous permet justement de bénéficier d'un coup de pouce pour saisir l'opportunité qui se présente!

...Et vendre votre bien actuel dans les meilleures conditions du marché.

◆ Vous avez le temps nécessaire pour vendre votre logement. Vous remboursez votre prêt Courte Échelle lors de la vente de votre bien*.

Empruntez, vivez !

Des remboursements "sur mesure"

◆ Vous bénéficiez d'un différé de remboursement du capital et vous choisissez le mode de remboursement des intérêts de votre prêt Courte Échelle.

◆ Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Vous différez totalement le paiement de vos intérêts à la date de paiement du capital. Vous ne payez que les assurances obligatoires.

- Vous réglez chaque mois les intérêts sur les sommes mises à disposition.

Aucune inscription d'hypothèque

◆ Effectivement, aucune garantie hypothécaire ne vous sera demandée.

Toutefois, le prêteur pourra exiger de l'emprunteur une promesse d'affectation hypothécaire* ou une caution d'un organisme spécialisé.

*selon les modalités déterminées dans le contrat de prêt.

Exemple non contractuel : au 01/10/04 pour un prêt Courte Échelle de 100 000 € sur une durée de 2 ans au TEG annuel de 4,29 % (assurance D-PTIA incluse, hors frais de dossier et de notaire), le coût total de votre crédit est de 8 580 €.

Le Prêt Courte Échelle en détail

> Votre projet

Vous êtes propriétaire et allez réaliser une nouvelle acquisition alors que vous n'avez pas encore revendu votre bien actuel. Vous désirez acquérir une résidence principale, secondaire, un logement destiné à la location - neuf, ancien ou à construire.

> Montant de votre prêt

Nous finançons votre achat à hauteur de 100 % de la valeur du nouveau bien dans la limite de 80 % de la valeur du bien à vendre*.

* Le prêteur pourra demander une expertise des biens.

> Durée de votre prêt

Durée maximale de remboursement : 24 mois à compter de l'acceptation de l'offre. Différé de remboursement du capital jusqu'à la vente du bien. Possibilité de différé de paiement des intérêts à la date de paiement du capital.

> Taux de votre prêt

Taux fixe.